

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC  
DU CALVADOS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**VERSON**

**Le 7 Mars 1998**



**Clubs présents** : ARGENCES, BAYEUX, BRETTEVILLE/LAIZE, CAEN, CARPIQUET, CONDÉ/NOIREAU, LES ARCHERS DE LA SEULLES, FALAISE, FONTENAY LE MARMION, HÉROUVILLE SAINT CLAIR, HONFLEUR, OUISTREHAM, SAINT PIERRE/DIVES, THURY HARCOURT, VARAVILLE, VERSON, VILLERS/MER, VIRE.

**Club absent** : COURSEULLES MJC

Le quorum étant atteint par 56 voix sur 58, le président déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le président remercie la municipalité de Verson ainsi que le club de Verson, pour l'accueil qu'ils nous ont réservé en mettant à notre disposition l'espace Senghor, pour la tenue de cette Assemblée Générale. Le président excuse Monsieur LECLERC Directeur de la DRDJS, qui n'a pu venir assister à nos débats. Les Présidents et représentants des Clubs sont également remerciés, non seulement pour leur présence, mais aussi pour l'aide que chacun apporte au fonctionnement du Comité tout au long de l'année.

Le président présente le compte rendu moral de la saison écoulée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier ayant démissionné, c'est le trésorier adjoint qui présente le compte rendu financier. L'exercice présente un déficit de 6433 Frs, qui s'explique par le fait que le Comité a fait un achat de ciblerie de 14800 Frs en dépense, mais que la moitié de cette dépense viendra en recette sur le prochain exercice, car des cibles ont été commandées pour des clubs. Le quittus est donné à l'unanimité.

Le délégué du Comité Départemental qui se rendra à la prochaine Assemblée Générale de la FFTA qui se tiendra en Novembre 1998 sera Jean MANGIN.

Les tarifs des cotisations restent inchangés pour la saison 98/99.

Suite à la démission de Francis SINGLA et de Jean-Paul AURÉAL, nous procédons à l'élection de 2 nouveaux membres. Les candidats sont Alain BOUGENEAUX du club de Bayeux, et Jean-Pierre LACOINTE du club de Verson. Ils sont élus tous les

deux à l'unanimité. Le président précise que le Comité Départemental se réunira dans les prochains jours, afin de reformer le Bureau.

Les points suivants ont été soulevés :

- La gestion des scores et le transfert des résultats Salle ont présenté de gros problèmes. Ceux-ci étaient dus à des dysfonctionnements informatiques.
- Faire une feuille récapitulative, des formalités à remplir et des envois à effectuer par un organisateur de concours.
- Que le Trésorier établisse un reçu pour tout règlement émanant des clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et invite l'ensemble des participants au verre de l'amitié offert par le club de Verson.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS DE TIR A L'ARC  
ASSEMBLÉE GÉNÉRAL ORDINAIRE  
SAMEDI 7 MARS 1998 A Verson  
COMPTE RENDU MORAL

Licenciés :

Le nombre de licenciés à la fin de la saison était de 637 (289 Jeunes et 348 Adultes), soit une augmentation de 76 licenciés par rapport à la saison précédente. La progression est importante chez les jeunes, puisque nous enregistrons 67 nouveaux licenciés. Les raisons d'une telle augmentation sont multiples et diverses. Le tir à l'arc a le vent en poupe, car il se classe dans les sports de plein air, preuve en est, le développement des sites sur les lieux de vacances, mais il y a aussi le temps que chacun de vous avez donné pour faire connaître le tir à l'arc au cours des différentes manifestations que nous avons et que vous avez organisé. Je tiens à vous en remercier. Depuis quelques années, nos clubs font des efforts pour inciter leurs membres à se licencier à notre fédération. Cette manière de faire est très importante, car sans ces licences, notre Comité ne pourrait remplir ses engagements. Il est bon de le rappeler tous les ans, les subventions qui sont accordées par le Conseil Général sont basées sur le nombre de licenciés. Maintenir cette politique, et c'est l'ensemble de notre discipline qui en récoltera le fruit.

A noter que le 19ème club du Département a vu le jour. C'est le club des Archers de la Seulles. Son président en est Alain MARIE.

Nos manifestations:

- Concours Promotionnel qui eu lieu à Bayeux, a permis à une centaine de nouveaux licenciés de découvrir la compétition.

- Les Interdépartementaux qui se déroulèrent à Pont-Audemer dans l'Eure ont vu le Calvados se classé 2ème au général. Le classement par équipe était le suivant : JEUNES 2ème, ESPOIRS 1er, ÉLITE 3ème, COMPOUND 4ème.

- Le Tir en Campagne à Saint Jean le Blanc, a vu la participation de 76 archers, venus de 24 clubs Normands. Ce concours était le Championnat Départemental, mais aussi le Championnat de Ligue. L'ensemble des participants ont été enchanté du parcours.

- Le Passage de Flèches qui a eu lieu à Argences, a vu la participation d'un grand nombre d'archers. La plupart des participants sont repartis avec au moins un badge obtenu au cours de cette agréable journée. Le passage de flèche est un moment important dans la saison, pour preuve, un archer qui était venu pour ne faire qu'un tir le matin, au cours duquel il a obtenu sa flèche, n'a pas voulu attendre la prochaine saison pour passer les flèches suivantes, et du coup il est resté toute la journée, afin d'obtenir un maximum de badges.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS DE TIR A L'ARC  
ASSEMBLÉE GÉNÉRAL ORDINAIRE  
SAMEDI 7 MARS 1998 A Verson  
COMPTE RENDU MORAL

- Cette année encore nous sommes retournés à la Foire de Caen. Nous avons approchés les 5000 initiations. Se sont 46 personnes qui se sont relayés durant les 10 jours pour la bonne tenue du stand, et renseigner les personnes qui venaient. Cette année, il m'a semblé que les visiteurs paraissaient beaucoup plus intéressés que la fois précédente. Ils venaient nous voir, car ils avaient envies de faire de tir à l'arc. Les effets d'une telle action restent positif, car l'effectif à ce jour est de 631 licenciés. Un effectif qui reste stable, mais nous ne sommes qu'à la mi-saison

- Je ne voudrai pas oublier les clubs qui ont organisé les différents Championnats Départementaux et les remercier pour la parfaite tenue de ces compétitions.

Formation :

Christophe DOOS et Michel CARAYON ont encadré le stage archer qui s'est tenu à Vire. Cette session était composée de 16 stagiaires qui furent enchantés.

Le projet d'embauche d'un cadre technique, qui avait été présenté lors de notre dernière A.G, a avancé. Les réunions qui ont suivi ont permis de recenser auprès des clubs le potentiel d'activité pour le CTD. Certes l'ensemble des clubs n'a pas répondu positivement, quant à l'utilisation du CTD, mais tous ont répondu oui pour l'embauche d'un cadre technique. Il ne reste plus pour finaliser le projet que de rédiger la convention avec la DRJS, afin d'obtenir l'aide prévue.

Gael JACQUEMARD du club de Fontenay le Marmion s'est vu attribué une bourse par le Conseil Général, dans le cadre des aides accordées aux athlètes de haut niveau.

A déplorer lors de la dernière Assemblée Générale de la Ligue, l'absence d'arbitre du Calvados à prêter serment.

Nos projets pour la saison 97/98:

- Concours Promotionnel,
- Arrow Head à St Jean le Blanc
- Passage de flèches,
- Foire de Caen.

**BUDGET PRÉVISIONNEL  
SAISON 1997/1998**

RECETTES		DÉPENSES	
LICENCES	22 100 F	RÉUNION ET AG	3 000 F
SUBV. DDJS	7 000 F	CONCOURS PROMOTIONNEL	2 000 F
MANIFESTATIONS	12 500 F	FOIRE DE CAEN 1997	6 500 F
LOCATION CIBLERIE	2 000 F	TIR EN CAMPAGNE	5 500 F
VENTE CIBLE OCCASE		PASSAGE DE FLECHES	2 000 F
CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX	3 700 F	FOIRE DE CAEN 1998	8 000 F
STAGE ARCHERS	2 900 F	CALENDRIER FFTA	1 500 F
STAGE ELITE JEUNES	2 000 F	FRAIS POSTAUX	1 200 F
SUBVENTIONS FNDS	4 900 F	COTISATION CDOS	400 F
		INTERDEPARTEMENTAUX	3 000 F
		ASSURANCE	1 200 F
		FRAIS DE DÉPLACEMENT	2 000 F
		COUPES	9 000 F
		ACHAT DE MATERIEL	2 000 F
		STAGE ARCHERS	5 300 F
		STAGE ELITE JEUNE	4 500 F
<b>TOTAL</b>	<b>57 100 F</b>	<b>TOTAL</b>	<b>57 100 F</b>

**COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS  
SAISON 1996/1997**

<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
Licences	14 385,00	Frais déplacement	1 826,00
Manifestations	11 388,20	Achat matériel	778,00
Intérêts bancaires	652,18	Frais postaux	1 231,30
Stages	4 500,00	Frais bureau	638,20
Sponsor(Crédit Mutuel)	1 000,00	Frais bancaires	46,93
Pertes & profits	2 441,31	Frais A.G & réunions	2 188,05
		Manifestations	14 571,81
		Assurances	1 125,00
		Stages	2 235,00
		Calendrier FFTA	990,00
		Cotisation CDOS	370,00
<b>Perte exercice</b>	<b>6 433,60</b>	Achat ciblérie	14 800,00
<b>TOTAL</b>	<b>40 800,29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 800,29</b>

Solde au 01/10/96	8 106,01	
Solde au 30/09/97	1 672,41	dont 1000 F. Livret bleu
<b>Perte Exercice</b>	<b>6 433,60</b>	

<b>RAPPROCHEMENT BANCAIRE</b>	
Solde au 30/09/97	1 672,41 Chez nous
Solde au 30/09/97	1 672,41 Au Crédit Mutuel
<b>Ecart</b>	<b>0,00</b>

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTALE DU CALVADOS  
A Verson LE 07 MARS 1998

---

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE, JEUNE ET FORMATION  
DU CALVADOS.

---

CONSTITUTION :

Monsieur CARAYON Michel	Président des trois commissions
Monsieur THIAULT Claude	Responsable commission jeune
Monsieur JOBART J Pierre	Responsable commission formation
Monsieur AUREAL J Paul	Responsable commission sportive

Compte rendu commission sportive

L'action de la commission sportive se résume cette année à la seule gestion au niveau départemental des résultats des concours qui ont été organisés par les clubs du calvados.

Rappel de la procédure

Après son concours, le club organisateur m'envoie les résultats en double exemplaires

- 1 pour mon club
- 1 pour la ligue

J'attends d'avoir deux ou trois résultats, et je les envoie à Mr Philippe HEULLANT, qui est le responsable de la gestion des résultats au niveau de la ligue de Normandie

Problèmes rencontrés :

- Je ne reçois qu'un seul exemplaire des résultats
- les délais de réception sont trop long, surtout à l'approche des championnats de Normandie.
- Les premiers résultats de concours ont été saisis très tardivement, ce retard étant dû à divers problèmes rencontrés au niveau du logiciel de la F.F.T.A. par Philippe HEULLANT



Cette année encore, aucun stage élite n'a été organisé par le département, des problèmes d'ordre financier, d'encadrement et de date sont à résoudre.

### Commission formation

Cette année, nous n'avons pas organisé de stage archer, deux raisons à cela :

- Ce stage n'est plus obligatoire pour suivre les divers formations d'initiateurs, et obtenir leur diplôme respectif.

- Christophe DOOS, notre formateur n'était pas disponible, puisqu'il était recruté par la ligue pour l'encadrement de ces divers stages.

### Commission jeune

La parole est donnée au responsable Mr Claude THUAULT.

### Conclusion :

Pour qu'une commission puisse se réunir, il faut des participants, je demande donc à l'assemblée des volontaires pour pouvoir les animer. Je propose également que l'on élabore un calendrier de réunion et qu'un temps de parole soit accordé systématiquement au responsable de commission à chaque réunion de bureau.

En ce qui concerne le stage archer, je propose de faire un sondage auprès des Présidents de club pour savoir si ce type de stage est susceptible d'intéresser leurs licenciés.

**LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION**

**MICHEL CARAYON**